

**SNCA**

Certifiés, Agrégés e.i.L. **C**onvergence

Françoise Roche  
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753

[FR41@wanadoo.fr](mailto:FR41@wanadoo.fr) / [gc.roche@orange.fr](mailto:gc.roche@orange.fr)

[www.snca-nat.fr](http://www.snca-nat.fr)

## COMMUNIQUE.

### *Tous les espoirs sont permis*

Depuis plus de deux ans, le SNCA Eil Convergence tente en vain d'obtenir du Conseil Régional de Bourgogne, dirigé jusqu'en décembre 2015 par François Patriat, qu'il fournisse à ses salariés, les ATT du Lycée Louis-Davier de JOIGNY, un DTA (Dossier de Teneur en Amiante) établi conformément au décret de 2012. Si ce DTA est négatif, écartant la suspicion d'amiante, les ATT pourront effectuer sans crainte les travaux d'entretien et de maintenance ; sinon le Conseil Régional devra entreprendre des travaux de désamiantage afin de rendre tous les bâtiments du Lycée Louis-Davier inoffensifs pour la santé des élèves qui le fréquentent et des personnels qui y travaillent.

Il y a quelques semaines, le SNCA Eil Convergence, lassé des réponses dilatoires et vexatoires faites par la direction du Lycée et le Conseil Régional, a écrit entre autre au Procureur de la République de l'Yonne et à divers ministres. Une partie de ces courriers a été publié sur le site syndical.

A ce jour, le SNCA Eil Convergence a reçu, directement ou indirectement, la réponse de trois cabinets ministériels : celui du Ministre de la Santé, qui charge les services régionaux de santé de Bourgogne de prendre en main le dossier, celui du Ministre de l'écologie, qui charge le préfet de l'Yonne du même dossier, celui du Ministre de l'Education nationale via un courrier du Secrétaire général du Rectorat de l'Académie de Dijon, qui va prendre langue avec le Conseil Régional... Ces réponses feront prochainement l'objet d'une publication.

Remarques :

1°) le Préfet de l'Yonne et le Recteur de l'académie de Dijon ont été prévenus, il a de très longs mois, de la suspicion d'amiante au Lycée Louis-Davier. Aucune réponse.

2°) Le Conseil régional de Bourgogne jusqu'à ce jour a répondu en sanctionnant durement l'ATT qui avait remis les fiches réglementaires de signalement de suspicion d'amiante.

3°) la nouvelle Présidente de la nouvelle Région Bourgogne-Franche-Comté, également informée par le SNCA Eil Convergence, du non-respect de la législation amiante au Lycée Louis-Davier, a nommé comme sa vice-présidente en charge de l'environnement, une ré-élue régionale de l'Yonne, qui, depuis que ce problème est soumis à son assemblée, s'est surtout manifestée par son silence et son inaction.

Tous les espoirs sont donc permis !

Pas de quoi décourager le SNCA Eil Convergence qui a bien l'intention de continuer à défendre et protéger les personnels qui sont victimes du mépris pour la LOI que manifestent trop souvent trop d'élus et de responsables administratifs et institutionnels.

L'amiante tue deux à trois mille Français par an : il y va de la sécurité sanitaire de la Nation.

Capitalismus delendus est !